

Dévaluation des primes vaches allaitantes : les éleveurs dans une spirale infernale !

Publié le 22 Mars 2011 |11:30



Alors que les éleveurs allaitants sont dans une situation de plus en plus préoccupante, l'annonce, par un arrêté ministériel du 11 mars, de la réduction des montants d'aides animales de la campagne PAC 2010 participe d'une évidente mauvaise foi.

Un nouveau coup dur pour les éleveurs

La soi-disant bonne nouvelle d'un versement anticipé de la PMTVA en masque une très mauvaise : la baisse de 5,98 % du solde du montant versé au titre de la PMTVA (contre 1,01% en 2009) est imposée en toute conscience aux éleveurs en détresse. Pour les éleveurs de races à viande, l'application de ce coefficient stabilisateur ajouté aux 25 % de découplage de la PMTVA et à la modulation de 8 %, va de nouveau affecter le revenu des agriculteurs déjà considérablement affaibli. Pour un élevage naisseur engraisseur moyen, sur 105 primes attribuées, 13 lui sont retirées par l'application de ces coefficients, soit une perte de 2600 euros sur l'année, ou l'équivalent de 14 tonnes de foin pour l'exploitation. Dans cette situation, le dispositif d'enveloppe fixe basée sur une période de référence montre ses limites et impose à tous les éleveurs bovins une double peine. Les pertes ne sont pas compensées par des aides à l'herbe qui restent globalement insuffisantes.

Sans prix rémunérateurs, les primes demeurent vitales

La CR a toujours défendu l'idée d'un prix juste et équitable pour les producteurs mais en l'absence de prix rémunérateurs en viande bovine, ces primes représentent hélas pour les éleveurs allaitants l'essentiel de leur revenu. La dévaluation scandaleuse et irraisonnable annoncée pour ces primes est donc inacceptable !

Les producteurs ne peuvent plus avoir confiance en l'Etat

Lorsque Bruno Le Maire annonçait au dernier SPACE en septembre 2010, un versement anticipé de 60% des PMTVA 2010, il savait déjà qu'une telle dévaluation allait être appliquée et que l'Etat serait obligé de retenir une partie des aides (toutes les demandes ayant été déposées depuis plusieurs mois). Pourquoi, au Congrès de la FNB début février 2011, avoir refait l'annonce de la mise en paiement du solde des PMTVA, sans parler de ce stabilisateur ?

Il faut sauver les agriculteurs !

Face à la disparition programmée de l'agriculture, essentielle pour l'espace rural comme pour la sécurité alimentaire de l'Europe, il est urgent de réformer la PAC pour qu'elle retrouve son esprit originel et garantisse aux agriculteurs européens des prix rémunérateurs.

Contacts presse :

Angélique SERRE – Animatrice section viande : 07 86 01 67 78

Béregère BOSI – Chargée de Communication : 06 70 80 99 51